



LA SITUATION SANITAIRE EST DRAMATIQUE ET LA DIRECTION GENERALE NE CHANGE RIEN !

Alors que la situation sanitaire est explosive, que les contaminations s'accroissent, que le nombre de morts s'accroît chaque jour, **le Président de la République**, ce 31 mars, **nous annonce de nouvelles restrictions aux libertés publiques et un nouveau confinement**, qui ne dit pas son nom, en fermant l'ensemble des établissements scolaires.

Cette allocution traduit l'échec de la politique gouvernementale dans sa lutte contre la pandémie et illustre les politiques dévastatrices menées contre les services publics, notamment ceux de la Santé ou de la Recherche mais aussi de notre appareil industriel de production.

Ce confinement impacte l'ensemble des collègues et l'ensemble de nos services.

La Direction Générale a réuni les Délégués Syndicaux Centraux des organisations syndicales représentatives ce Vendredi 2 avril... pour nous dire que tout continue comme avant !

- **Refus de fermer les sites ;**
- **Refus d'annuler les informations collectives, ateliers... ;**
- **Refus de reporter les formations internes ;**
- **Refus d'accorder des ABAP aux collègues contraints de garder leurs enfants et de leur faire cours !**
- **Refus d'un avenant à notre Convention Collective, même pour la période d'Etat d'Urgence Sanitaire, pour augmenter le nombre de jours de garde d'enfants.**

La Direction Générale maintient l'offre de service telle qu'elle est prévue dans le Plan de Retour à l'Activité n°2 que les agents mettent déjà en œuvre actuellement et **incite fortement au télétravail** sans sérier les activités essentielles comme la CGT Pôle emploi l'exige.

Les ABAP restent destinés aux seuls agents dans l'impossibilité de télétravailler ou si leur situation médicale l'exige, c'est inadmissible !

Pour garder nos enfants, leur faire cours ? ... vous avez des jours d'enfants malades ou des congés nous annonce la Direction Générale ! Le report des congés déjà posés est accepté mais nous n'avons aucune garantie qu'ils soient acceptés !

Dans le même temps, les agents sans enfants risquent d'être fortement mobilisés pour assurer toutes les activités, c'est inadmissible !

La Direction Générale ne prend pas la mesure de la situation et l'inquiétude légitime de tous les agents dans la période.

Ce n'est pas aux agents de payer pour la mise en œuvre des choix du gouvernement et de la Direction Générale mais à Pôle emploi d'adapter son offre de service, quitte à abandonner en ce mois d'avril un certain nombre d'activités non essentielles et permettre aux agents, de bénéficier d'ABAP et de Congés, amplement mérités après plus d'un an de crise sanitaire.

La CGT Pôle emploi – aux côtés de l'Intersyndicale Fonction Publique : CGT, FSU, Solidaires et Fédération Autonome - **appelle l'ensemble des agents à se mobiliser et être en grève ce 6 avril pour la défense de nos emplois, de nos missions, de nos salaires.**

Cette journée sera aussi l'occasion de répondre à la Direction Générale sur les conséquences de ces choix pour assurer la sécurité et la santé de tous les agents et les usagers.

**IMPOSONS D'AUTRES CHOIX,
TOUTES ET TOUS EN GREVE CE 6 AVRIL !**